

COMPTE-RENDU n° 5 du 19 mai 2015

12 présents 2 excusés avec pouvoir 1 absent

Reconduction des TAP

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) doit être élaboré pour bénéficier des aides qui sont reconduites. Le coût annuel direct est d'environ 12 500 €, l'aide des bénévoles n'est pas quantifiable mais très précieuse par sa qualité, notamment celle de la bibliothèque.

Un débat s'engage pour l'opportunité d'instaurer une participation financière des familles.

Un travail en commission est nécessaire avant d'arrêter une position.

Consultation pour travaux :

En ce moment, l'appel est lancé pour le bureau d'étude qui conduira l'opération de nettoyage des lagunes.

Pour le city park, des évaluations ont été faites et une subvention est demandée auprès d'une sénatrice.

Pour le bâtiment de la Grand-Croix, la commune, dans un contexte de réorganisation des services des urgences avec la fermeture de l'unité de Feurs, ne peut pas investir en lieu et place du SDMIS.

La priorité est donnée pour les besoins du local technique communal et pour un espace agro sanitaire à destination de l'association de la chasse communale.

Pour la signalétique de police, 4 entreprises ont répondu et GIROD signalisation est retenue pour 4 391.44 €HT, l'offre la plus haute s'élevait à 12 445.35 €HT pour les mêmes produits.

Pour l'aménagement du chemin de Marangoutte, un dossier loi sur l'eau s'impose, il est confié à la MDR. Un enrochement sera nécessaire ainsi qu'un arpentage des lieux.

L'ONEMA et les sociétés de pêches qui alertent sur les conséquences des travaux sur la qualité des cours d'eau, comme à Ste Foy lors d'une démolition d'usine, seront prévenues des travaux pour éviter un impact sur le cours d'eau.

Divers :

Le challenge VTT est reconduit à nouveau pendant la période de chasse. Il est fait part de la démarche du président de l'ACCA auprès de la préfecture pour que l'évènement soit autorisé à une autre période.

Le projet d'implantation d'une unité de méthanisation soulève quelques inquiétudes, notamment auprès des riverains, des visites de sites similaires seraient souhaitables pour bien cerner la réalité.

Pour mettre en valeur les actions pour le fleurissement, les élèves inscrits au TAP seront associés à la démarche le 21 et 22 mai.

L'école sollicite le crédit pédagogique pour un projet d'équitation. Le conseil garde son orientation pour de les séjours et voyages scolaires.

Le projet des classes de CE porte sur la randonnée et une action pour du balisage peut s'envisager.

L'OGEC est en contrat avec la commune, elle compte sur le solde de la participation fin juillet. Le contrat d'association doit être renouvelé cet été sans quoi la participation ne peut être versée à l'OGEC.

Le SCOTT se réunit le 8 juin 2015 au siège de la communauté de communes.
L'inauguration du CAT de Meys a lieu le 27 mai 2015.

L'organisation du repas du CCAS et l'animation sont prévues.

Une manifestation intitulée "IMAGES du FUTUR" aura lieu à St Clément les Places le 06/06/2015.
Celle du printemps du Tourisme a connu un succès avec environ 3 000 visiteurs.

Une rencontre aura lieu le mardi 26 mai avec Primasflex pour la présentation d'un projet de panneaux lumineux.

Le concours bouliste des élus a lieu à haute-Rivoire le 02 juin 2015.

Le SIMOLY informe des actions dites "TEPOS" pour l'autonomie d'énergie, les communes doivent s'impliquer dans des programmes de la production d'énergie. Un inventaire des bâtiments propices à l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques a été fait. La mairie et le complexe sportif seraient intéressants, les autres ne présentent pas une exposition suffisante. L'accord de principe est donné mais l'engagement ne pourra être pris que lors de la connaissance des coûts et de l'impact visuel sur le complexe sportif.

Fermeture de la bibliothèque du 1^{er} au 15 août 2015.

Fin de la séance : 23 h 40.

Le Maire, Nicolas MURE

La secrétaire de séance, Nathalie JACQUEMOT